

PROCES- VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Vendredi 18 Octobre 2019

A 19h45 Salle de la Communauté des Communes à ORTHEZ

Nombre de clubs présents ou représentés : **77 clubs / 89 (86%)**

Nombre de votants : **77 clubs / 89 (86%)**

Nombre total de voix présentes et représentées : **362 / 392 (92%)**

Clubs absents: **10* (24 voix)** BAIONA FC – AFC DU HAMEAU – ES NORD EST BEARN – ASL BILLERE – A. OSSES – ES AYGUELONGUE – US ARTHEZ D'ASSON – AS LAA MONDRANS – NAY FC – ASC STE SUZANNE.

*2 clubs sont arrivés après la clôture de l'émargement.

Monsieur Jacques Cassiau-Haurie, Président de la Communauté des Communes de Lacq-Orthez accueille les représentants des clubs et les invités dans le confortable amphithéâtre d'Orthez, gracieusement mis à disposition du District. Il souligne la place importante du Football sur le bassin d'Orthez dont l'ES Pyrénéenne en tant que Maire de Biron et rappelle qu'en politique, il est soumis aux mêmes aléas que les représentants des instances départementales et régionales dans les six prochains mois. En conclusion, il souhaite une bonne séance de travail à toute l'assemblée.

Le quorum étant largement atteint, le Président Matthieu Rabby ouvre la séance en dévoilant l'ordre du jour de la soirée.

Profitant de la présence de Saïd Ennjimi, Président de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine, Bernard Dupont, élu chargé des sports au Conseil Départemental et François Meyzenc, Président du CDOS et de la Commission départementale de la surveillance des opérations électorales au District, Matthieu Rabby souhaite échanger sur des sujets multiples et variés. Le Président rappelle tout le respect qu'il a pour les Présidents des associations : « quand un Président me parle, je sais qu'il y a tout un club derrière lui ; je serai incapable d'assumer cette fonction car il faut beaucoup de patience... mais je n'ai jamais peur d'évoquer les sujets ».

Premier thème abordé : les licences.

Le District compte 17702 licences enregistrées au 15/10/2019, soit 2.6% d'augmentation.

A noter une baisse de licenciés en Senior, U19 et Foot Animation mais il est trop tôt pour livrer un bilan surtout chez les petits. Augmentation de 22% en Foot Loisir, accroissement également chez les féminines, les dirigeants et les arbitres.



Le Président Saïd Ennjimi, après avoir exprimé son bonheur de l'invitation de Matthieu Rabby qui lui permet de retrouver les clubs pyrénéens, précise que le département des Pyrénées-Atlantiques est le seul District en progression en Nouvelle-Aquitaine.

Après avoir rappelé le programme du 9 Novembre, Assemblée Générale Financière à Cognac et match de l'équipe de France Féminine à Bordeaux, il procède à la remise des médailles aux bénévoles, en compagnie de messieurs Bernard Dupont et François Meyzenc :

Argent LFNA : Alain Dunouau, Président FC 3A et Jean Claude Lamarque, Président Pardies Olympique.

Vermeil LFNA : Fabrice Jouandet, membre de la Commission d'Arbitrage et Bernard Peyresaubes, membre de la Commission des Compétitions Jeunes.

Or LFNA : Jean Louis Etchemendy, dirigeant de L'Aval.

Argent FFF : Jacques Salles, membre de la Commission Foot Animation.

Vermeil FFF : Jean Carrère, membre du Comité de Direction

Plaquette FFF : Jean Claude Larrieu, membre du Comité de Direction.

Le Président du CDOS se souvient particulièrement de Jean Claude Larrieu et de son brillant parcours sportif, il remercie tous les bénévoles honorés pour leur investissement.

Monsieur Dupont rappelle combien le Département est attaché au bénévolat ; d'ailleurs la semaine précédente a été marquée par la cérémonie des Pailloux d'Or récompensant les bénévoles de l'ombre dans toutes les disciplines sportives afin de les mettre en avant même si bien souvent ils n'aiment pas cela. Le Sport reste facteur d'équilibre sportif bien entendu mais également familial et scolaire.

Jean Claude Larrieu et Bernard Peyresaubes, président et membre de la Commission des Compétitions Jeunes sont invités à remettre les trophées aux clubs champions de la saison 2018/2019 :

ARIN LUZIEN : U15 à 7 et U17 - Excellence

ASMUR : U15 - 5ème Division, U17 - 3ème Division et U17 - Promotion 1ère Division

LAHONTAN : U15 - Promotion 4ème Division

CARRESSE SALIES : U15 - 4ème Division

BOUCAU ELAN : U15 - Promotion 3ème Division

POEY DE LESCAR : U15 - 3ème Division

ORTHEZ E.B : U15 - Promotion 2ème Division

ESMAN : U15 - 2ème Division

PAU US PORTUGAIS : U15 - Promotion 1ère Division

USTARITZ : U15 - 1ère Division

PAU BLEUETS : U15 – Excellence

PAU JAB : U17 - Promotion 2ème Division

ST PALAIS : U17 - 2ème Division

JURANCON : U17 - 1ère Division

Le Président lance le débat des infrastructures sportives qui le préoccupe particulièrement au même titre que le Président de la LFNA. Il interpelle les collectivités territoriales, les Maires, le Conseil Départemental et Régional. Le manque de surfaces de jeu de qualité et de synthétiques est souligné par Saïd Ennjimi alors que les effectifs sont en constante augmentation.



Avant le départ de monsieur Dupont, Matthieu Rabby l'informe qu'il viendra le rencontrer à ce sujet avec un plan détaillé des besoins dans le département et il le remercie d'avoir répondu à l'invitation.

Suivent la présentation des labels par Johan Saint-Macary, la formation des dirigeants, les nouvelles pratiques.

Les clubs : PAU FC – ASMUR- ANGLET – VALLEE DE L'OUSSE et LUY DE BEARN sont invités à retirer la dotation Labels en fin de séance.

La parole est donnée à Pierre Méliande pour présenter brièvement l'amicale des Educateurs 64 qu'il préside. Forte de 116 adhérents, elle participe régulièrement à l'organisation des manifestations du District (journées d'accueil Foot Animation, journée nationale des débutants, finales...). Le Président ajoute que la Commission Technique fonctionne bien, notamment grâce à l'AEF64.

Dans le même ordre d'idée, le District souhaite que l'UNAF64 relancée, viendra contribuer à la progression de l'arbitrage.

Le Président énumère les évènements à venir dont le loto bingo début mars réservé aux clubs.

Après intervention d'une représentante d'un club, impatiente d'aborder le volet des finances, la parole est donnée à Mathieu Servat du Cabinet Comptable Cazaban pour la présentation du compte de résultat et du bilan (cf : annexe).

Sandro D'Ovidio, prend la parole et fait lecture de son rapport annuel sur l'exercice clos au 30 Juin 2019. Il certifie que les comptes annuels du District sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle du résultat de l'association à la fin de l'exercice marqué par la distribution aux clubs.

Les clubs sont invités à approuver l'exercice financier du District de la saison 2018/2019

- **279 voix pour**
- **49 contre.**

Le rapport financier de la saison 2018/2019 étant approuvé, les clubs sont invités à voter l'affectation du résultat :

- **295 voix pour**
- **27 contre.**

Le Trésorier Général Patrick Cazaux présente à son tour le budget prévisionnel (cf : annexe) pour la saison 2019/2020 avant de remercier et féliciter Carole pour son travail.

Avant de passer au vote, la question est posée sur d'éventuels partenaires. Le Président informe l'assemblée d'une réunion de la commission concernée dans la semaine où la piste de nouveaux partenaires sera évoquée, de même que la création d'un annuaire à destination des clubs.

Les clubs, n'ayant pas d'autres questions, sont invités à voter le budget prévisionnel :

- **287 voix pour**
- **35 contre.**



Le Président remercie le commissaire aux comptes et l'expert-comptable pour leur présentation.

Les clubs sont appelés à voter les modifications des textes :

1. Coupes Jeunes Encouragement : modification article 2 afin d'harmoniser les 2 catégories U15 et U17
 - **213 voix pour**
 - **115 contre.**

2. Les équipes désignées pour l'accession en championnat régional à l'issue de la première phase du niveau Excellence et encore qualifiées en coupe de l'Encouragement ne pourront plus y participer compte tenu que celle-ci est réservée aux équipes évoluant dans un championnat départemental.
 - **311 voix pour**
 - **19 contre.**

3. Modification Règlement Foot à 7 Adultes : Pour les catégories seniors et vétérans, aucune restriction n'est faite pour l'inscription de plus d'une équipe.
 - **276 voix pour**
 - **52 contre.**

4. Modification article 6 des Règlements Sportifs (harmonisation texte LFNA)
L'heure officielle des rencontres principales de championnat est fixée au dimanche à 15H et à 13 H pour les rencontres en lever de rideau.
Les rencontres dont les clubs bénéficient d'un Eclairage classé Niveau E1 à E5 seront automatiquement fixées le samedi à 19H00 ou à 20H00 selon le souhait du club au moment de son engagement. Les clubs adverses ne pourront s'opposer à cet horaire fixé en début de saison par le club recevant. Les levers de rideaux se dérouleront à 17H00 (si la rencontre suivante débute à 19H00) ou à 18H00 (si la rencontre suivante débute à 20H00).
Pour les rencontres programmées en semaine, l'heure officielle est 18H.
 - **294 voix pour**
 - **46 contre.**

Le Président souhaite effectuer un sondage auprès des clubs quant au maintien du Challenge du Fair Play, sachant qu'aucune modification de sera apportée pour la saison 2019/2020. Estimant que l'application de ce challenge est une double sanction pour les clubs, le Président avoue ne pas partager l'avis du Comité de Direction et souhaite connaître l'avis des clubs.

Le Président de la LFNA estime qu'un challenge doit uniquement récompenser les équipes sans influencer le classement général avec le retrait de points.

Après le point de vue de deux Présidents : FCVO pour et les Bleuets de Pau contre, les clubs sont invités à répondre au sondage :



- Abandon du Challenge Fair-Play **74 voix**
- Challenge ne concernant que les faits répréhensibles graves **45 voix**
- Challenge pour récompenser, pas de points retirés au classement **72 voix**
- Maintien du challenge actuel **153 voix**.

Avant la clôture de l'assemblée générale, le Président diffuse aux clubs l'agenda de fin de saison.

Le Président de la Vaillante de Gelos remercie le Président de la LFNA pour l'organisation des finales régionales puis soulève le problème des services civiques dont le dispositif est suspendu jusqu'en janvier 2020. Saïd Ennjimi propose aux clubs intéressés de venir le rencontrer après la réunion, déclarant que certains services civiques peuvent être remplacés.

Le Président de la LFNA garde la parole pour rappeler aux clubs que les bénéfices de la vente de la Ligue au Bouscat permettent à la Ligue de ne prévoir aucune augmentation pour les clubs (licences, amendes, engagements). A noter également que la réduction de la masse salariale est liée à des ruptures conventionnelles mais aucun licenciement n'a été prononcé. Matthieu Rabby en profite pour ajouter qu'aucune augmentation n'a été appliquée non plus dans notre District et invite les clubs au pot de la convivialité offert par le District.

La séance est levée à 23 heures.

Le Président,

M. RABBY

Le Secrétaire Général,

M. LACOUÉ NEGRE

